vous guider

# Contexte et enjeux de la filière avicole

www.msa.fr

santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

# Un contexte économique qui impacte fortement l'activité

En 2015, la France se situait au deuxième rang des pays producteurs de volailles européens après la Pologne avec près de 1 875 milliers de TEC[1,2].

## Une instabilité de la filière causée aussi bien par des crises sanitaires que des difficultés économiques

L'étude se situait dans un contexte difficile pour la filière qui venait d'être touchée par différentes crises : impact des crises sanitaires (épizootie d'Influenza aviaire), situations économiques des groupes Doux et Tilly-Sabco plus récemment engendrées par la suppression des aides européenne de la PAC pour le poulet d'export.

Si ces actualités impactent à différents échelons le tissu économique du monde avicole, les variations du marché sont également très conjoncturelles dû à la forte variabilité des prix des éléments nécessaires à l'élevage (gaz, aliments qui fluctuent) et aux comportements des consommateurs.

Cette tension économique reste un déterminant important des conditions de travail des éleveurs (diminution des marges de manœuvre, prises de risques à l'investissement, exigences de surveillance plus élevées, mise en concurrence générant de plus fortes tensions entre les éleveurs, etc.).

## Les caractéristiques de l'élevage en France

80 % des exploitations sont non spécialisées. L'activité avicole est généralement dite secondaire ou complémentaire et donc couplée à une ou plusieurs autre(s) activité(s) telles que la production de lait ou à la culture par exemple. Le caractère secondaire de l'élevage de volaille peut être perçu comme un complément de revenus ce qui est un facteur de pérennité pour de nombreuses exploitations dites de polycultures[3].

Peu de données sont disponibles quant à la population d'aviculteurs. A priori, un vieillissement des populations est observé dans le monde agricole ce qui ne favoriserait pas le renouvellement et par extension, la transmission des savoir-faire.

**Répartition des aviculteurs par classe d'âge**

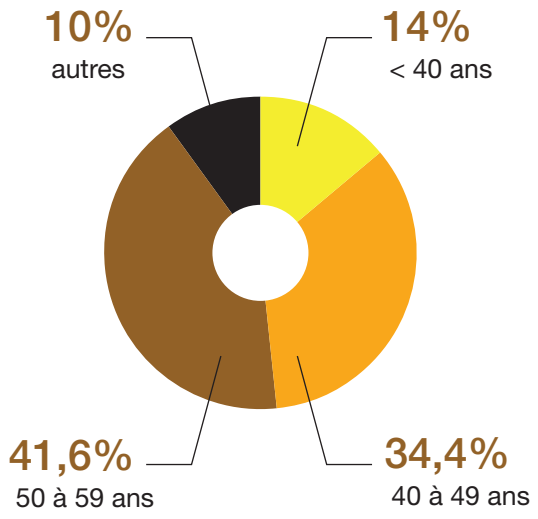


**Enquête avicole 2011/2012 Source Chambres d'agriculture**

[1] *TEC : Tonnes équivalent carcasses – Unité de poids utilisée pour la caractérisation des productions vivrières*

[2] *Source France AGRIMER, «Données et Bilans» Filières avicoles, éd. 08/2016*

[3] *« Prospective : la filière avicole française à l'horizon 2025 » ; ITAVI INRA, octobre 2009*

# Une dépendance contractuelle

Un système de contractualisation particulier (les contrats de production) a été instauré entre les producteurs et les organisations de production (industriels agroalimentaires, groupements de producteurs et coopératives).

La majorité des volailles est produite sous contrat de production[4]. Trois types de contrats existent :

- les contrats d'intégration (qui excluent les coopératives),
- les contrats coopératifs,
- les contrats de production hors intégration avec des entreprises non coopératives.

Outre la protection théorique contre les risques du marché et d'exploitation, ces contrats incitent également à une performance productive via la prescription des techniques et des intrants à utiliser (aliments, souche, etc.), ce qui permet à l'échelle d'un groupement de réduire les coûts de transaction par la coordination et la standardisation de la production.

**Contraintes et ressources du contrat de production pour l'éleveur**

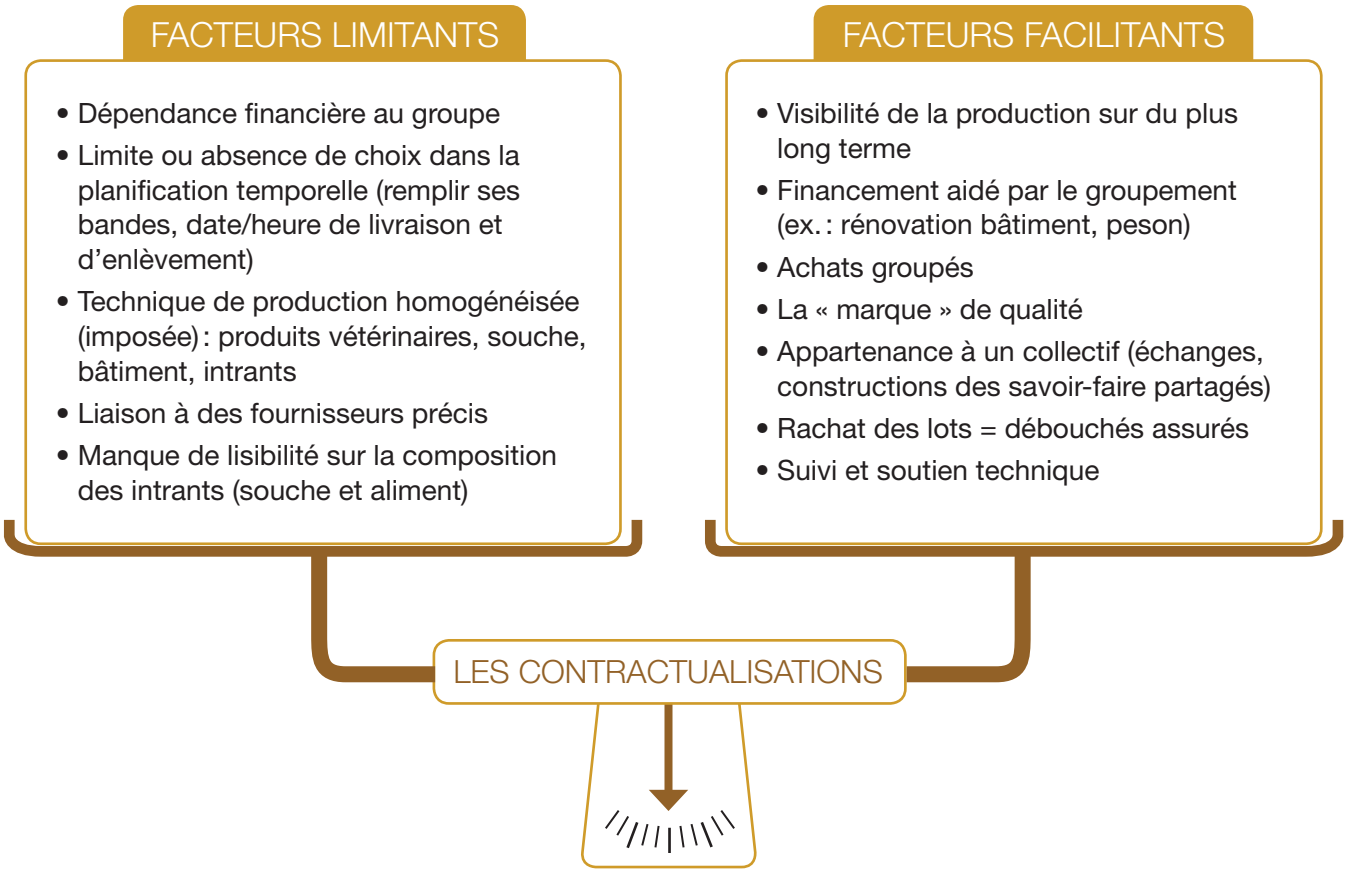


[4] *« Les contrats en aviculture », ITAVI - Comité Volailles FranceAgriMer, 31 janvier 2013*

## La représentation des questions de santé au travail

Les études généralement menées sont essentiellement à visées sanitaires (ex : la qualité de l'air avec l'étude Airpoul, étude de l'OSTA (Observatoire Santé travail en Agriculture) sur les affections respiratoires, etc.).

Leurs résultats concernent essentiellement la réduction du risque à sa source (amélioration de la qualité de l'air par ventilation, traitement des litières, etc.) ou bien encore la protection individuelle de l'opérateur exposé (port d'EPI « aussi souvent que possible », etc.). Cependant, elles ne prennent que peu en compte la réalité du travail. Par exemple, la recommandation de port de masque anti-poussières est une recommandation classique en protection individuelle, mais qui prend rarement en compte les contraintes que cela produit :

- il faut « y penser » dans un premier temps, et donc l'inscrire dans des routines de fonctionnement ;
- il faut le supporter dans la chaleur (30 °C) et l'hygrométrie importante qui rapidement vont faire transpirer, piégeant ainsi les particules de poussières à l'intérieur du masque ;
- il faut pouvoir passer outre la buée produite par la respiration sur les lunettes, etc.

Sont aussi abordées les notions d'hygiène, de « bien-être animal », et de la gestion des déjections et effluents des animaux et ce, de manière généralement normative et réglementaire (label, chartes sanitaires, législation, etc.). **Le bien-être au travail ne semble donc que très peu considéré, voire totalement oublié dans ces préconisations**.

Pour les éleveurs, la question des risques professionnels se pose encore différemment. Confrontés à la nécessité de faire le travail malgré tout, souvent mal informés des risques réels (dont les effets sur la santé sont rarement immédiats et donc rarement visibles ou de « bon sens »). Tout en ayant une idée des risques respiratoires, les éleveurs minimisent les doses reçues et avancent comme facteur principal la plus ou moins grande sensibilité de chaque personne face aux poussières.

Les risques les plus reconnus par les éleveurs sont ceux liés à l'activité physique (manutentions, flexions du dos répétées, etc.), notamment du fait que ce sont des risques transversaux, apparaissant également dans d'autres situations du travail agricole (salle de traite, maraîchage, etc.) et dont les conséquences sont souvent plus immédiates et invalidantes, et surtout mieux connues (lombalgies aiguës ou chroniques, etc.).

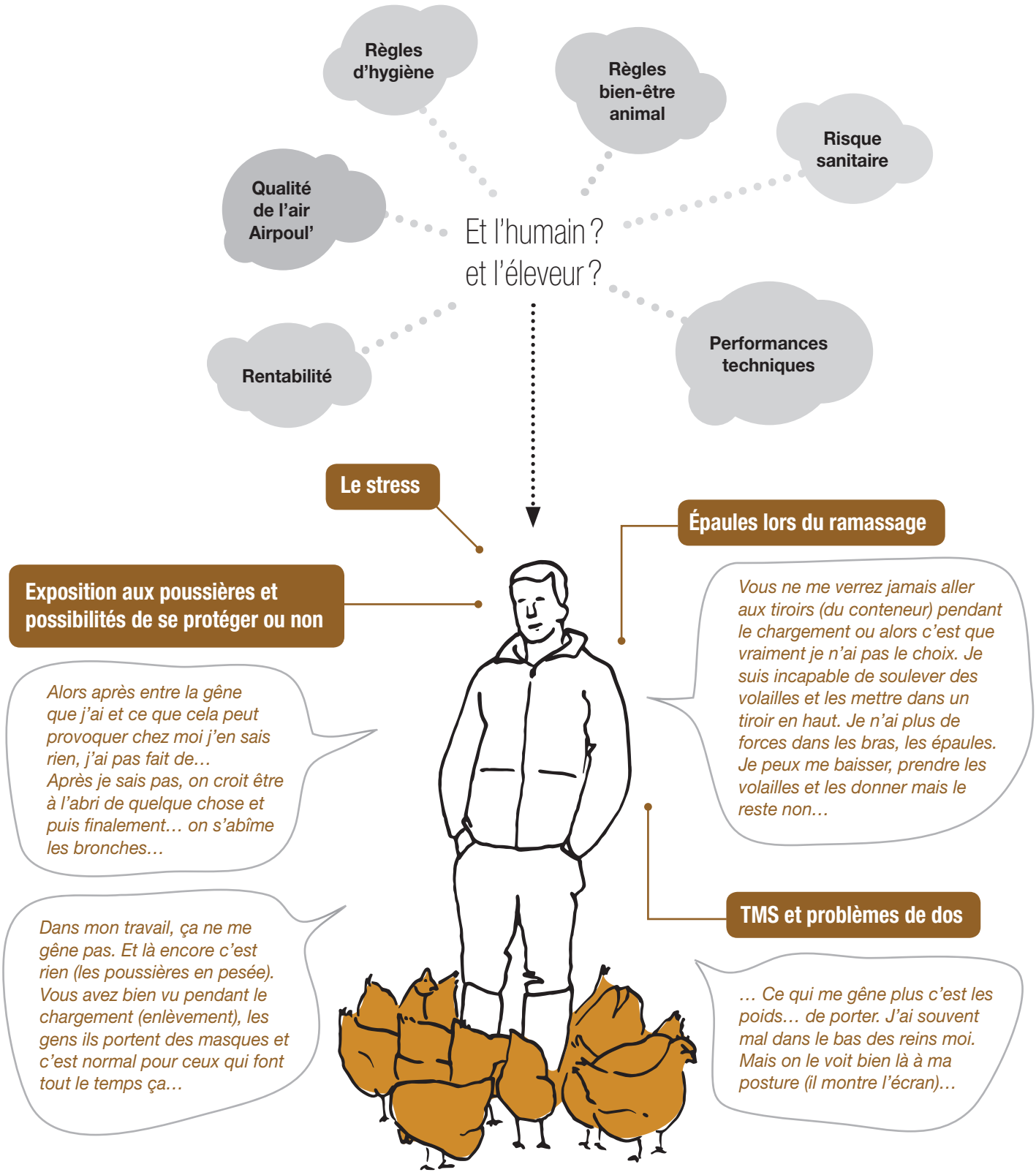

La MSA intervient pour la Santé-Sécurité au Travail des exploitants, salariés, employeurs et chefs d'entreprises agricoles.

Elle agit pour améliorer les conditions de travail et prévenir les risques en agriculture.

Les conseillers en prévention, les médecins et les infirmiers du travail sont là pour vous aider à trouver des solutions de prévention adaptées à votre situation.

**ssa.msa.fr**
**La bibliothèque en ligne de la prévention agricole**

Référence 11982 - 2018 – Crédits photo : dreamstime – Conception Coconut Graphic

santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore